



NOUVELLES IMAGES d'HAÏTI

Le mensuel du Collectif Haïti de France

EDITORIAL

Mai 2017 - n°162

SOMMAIRE

Page 2

L'ARTICLE DU MOIS
Civisme et solidarité

Page 3

VU DANS LA PRESSE ET
L'ÉDITION

Page 4

LES NOUVELLES DE NIH ONT
UNE ÉNERGIE DURABLE

L'ACTUALITÉ DU CHF

*Retour sur l'assemblée Générale, un
temps de rassemblement et
d'échanges essentiel au réseau*

*Des évolutions dans la vie associative
du CHF*

Nous voyons régulièrement passer, au Collectif, des jeunes qui s'occupent d'un projet particulier et bien souvent s'en vont, à l'issue de sept ou huit mois, nous laissant toujours un peu tristes. Ce sont les volontaires du Service Civique. Quelques-unes ont pu continuer à travailler au sein du collectif, trouvant là l'opportunité d'un début de carrière intéressant, comme Mathilde ancienne coordinatrice, récemment partie, ou Maïa, devenue chargée de mission. Les autres laissent la marque de leurs actions : Anne a appuyé les migrants en Haïti, Inès travaille actuellement à Port-au-Prince avec notre partenaire, le Groupe Medialternatif, sur un chantier de capitalisation, et Roxane est engagée auprès du Collectif Haïti de Nantes. Sara, qui nous quitte ces jours-ci, a participé au développement du Centre de Ressources. Bettina, fut la première Haïtienne ayant répondu à l'appel du CHF. Elle vient de rentrer en Haïti mais vous allez mieux la connaître en lisant ces lignes.

Qu'est-ce que le Service Civique ? Créé en 2010, régi par l'Agence du Service Civique (ASC), c'est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, étendu jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap. Aucun diplôme

n'est nécessaire, seuls comptent, selon la formule officielle, les savoirs-être et la motivation. Motivation et volonté d'engagement doivent prévaloir avant toute autre considération. Chacun doit se poser la question : sur quoi, sur quel problème de société je désire m'engager pour « changer les choses », apporter ma pierre à un « mieux vivre », notamment auprès des plus démunis. Toutefois, le Service Civique n'est pas incompatible avec des études ou un emploi à temps partiel. Il s'étend sur une période de 6 à 12 mois en France ou à l'étranger, pour une mission d'au moins 24 heures par semaine. Les volontaires bénéficient d'une indemnité et d'une couverture sociale prises en charge par l'État. Le cas échéant lorsqu'il s'agit d'étrangers, le logement est pris en charge par l'organisme initiateur. Les missions de Service Civique sont effectuées auprès d'associations, de collectivités territoriales (mairies, départements ou régions) ou d'établissements publics (musées, collèges, lycées) dans 9 grands domaines d'intervention : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport. Les organismes qui souhaitent accueillir un volontaire en mission de Service Civique doivent avoir une activité à vocation nationale ou internationale, avoir présenté un dossier et obtenu l'agrément de l'ASC. Ainsi, le CHF a obtenu un agrément d'intermédiation, c'est-à-dire qu'il peut mettre des volontaires à la disposition de ses associations membres. Le Service Civique concerne les jeunes Français mais aussi les Européens et les étrangers dans un cadre de réciprocité. La venue des jeunes étrangers n'est pas très fréquente car elle suppose une organisation complexe. Le CHF a malgré tout souhaité s'ouvrir à l'accueil des jeunes Haïtiens. C'est ainsi qu'est venue Bettina, jeune Haïtienne pleine d'enthousiasme et de punch. Comme prévu, rien

ne fut facile. Il a fallu l'opiniâtreté de la jeune femme et toute l'énergie de Céline, notre coordinatrice, pour surmonter les obstacles qui se dressaient devant elles. Car l'accueil d'un volontaire venant de l'étranger nécessite la construction du projet bien en amont de la publication de l'offre de mission et doit reposer sur un partenariat solide avec un organisme étranger et les autorités consulaires françaises basées dans le pays concerné. L'accueil de volontaires étrangers nécessite en effet de s'assurer du transport du volontaire, de son hébergement et d'un visa spécifique à la mission. L'association France Volontaires, qui gère les missions de Service Public à l'international, apporte des conseils et une aide précieuse pour l'accomplissement des démarches. S'agissant cette fois d'une première expérience « Haïti France », Audrey, la responsable de France Volontaire à Port-au-Prince, s'est particulièrement impliquée, soutenant Bettina et le CHF dans toutes les démarches, administratives ou autres. Mais lisons plutôt le récit des aventures de notre jeune pionnière.

L'ARTICLE DU MOIS

Civisme et solidarité

Première Haïtienne en service civique en France, Bettina inspire d'emblée la sympathie : souriante, avenante, prête à répondre précisément aux questions, mais sans aucune ostentation, avec une sorte de réserve qui se traduit par un grand sourire.

Elle a fait ses études primaires dans une école privée, « L'Institution Nouvelle Source », puis, parce qu'elle s'est toujours intéressée aux relations Nord/Sud, elle entre à l'université privée Quisqueya de Port-au-Prince, pour faire une licence en « relations internationales ». Pour valider cette licence, il lui faut rendre un mémoire, et pour cela trouver un stage, avoir une expérience de terrain. Elle cherche dans des associations, elle cherche sur internet, sur le site de France-Volontaire-Haïti... elle tombe sur le site du CHF qu'elle ne connaît pas, elle y trouve cette proposition de service civique, malheureusement la date était passée ! Elle envoie néanmoins son dossier. Il y avait déjà des candidats inscrits mais elle est admise à passer l'entretien. L'entretien est mené par Paul Vermande notre Président et Céline notre coordinatrice, tous deux en mission en Haïti. Bettina leur apparaîtra comme la plus motivée et comme celle qui comprend le mieux l'intérêt de ce service civique. De plus, sa personnalité active dans les associations étudiantes et artistiques de son université, le visage positif qu'elle montrait d'une jeunesse haïtienne confiante en son pays et dynamique, achevèrent de les convaincre : elle fut donc choisie pour être le premier service civique haïtien en France.

PORT-AU-PRINCE/PARIS

Les démarches administratives menées en Haïti par Céline ne furent pas simples : c'était la première expérience française et le consul s'est montré exigeant sur le dossier pour obtenir le visa, avec des difficultés pour son acte de naissance. Les parents de Bettina ne l'avaient pas spécialement soutenue dans ses études, mais ils lui avaient toujours manifesté une grande confiance et ils étaient fiers qu'elle ait "gagné" cette opportunité de "service civique".

A l'aéroport, pour ce premier voyage en avion, il y eut des émotions, on ne voulait pas l'enregistrer, elle appela Céline à l'aide par téléphone (qui apprit que la Compagnie Air Caraïbe offrait le voyage... mais en fonction des places disponibles!). On privilégiait d'autres personnes avant elle et elle monta la dernière dans l'avion.

Le 1er Septembre elle arriva enfin à Paris, fatiguée par les émotions et la durée du voyage, mais Céline était là à l'aéroport. Le Foyer où elle était logée lui offrit une visite approfondie des lieux et l'énumération de toutes les consignes à observer plus l'inventaire de la chambre en guise de pot d'accueil. C'était un foyer hébergeant des jeunes filles de 16 à 29 ans, françaises et étrangères, où l'on mangeait ensemble la cuisine que l'on avait faite.

Bettina fut très bien accueillie par les autres filles, qui ne connaissaient rien d'Haïti et apprirent à connaître la cuisine haïtienne. Un groupe d'une douzaine a décidé de continuer à garder des liens après les départs.

Le logement était payé par le CHF, ainsi que son assurance. Le salaire, réglé par l'agence du Service Civique était de 470 euros auxquels s'ajoutaient 106 euros donnés par le CHF qui payait également ses frais de transport.

ETRE EN SERVICE CIVIQUE AU CHF

Bettina a pris une part active au travail d'équipe de la coordination du collectif et a manifesté une capacité à se rendre utile dans des tâches diverses. Arrivée au moment des Rencontres Nationales du collectif, elle a participé activement à leur organisation : inscription des participants, relances, envoi des confirmations, répondre aux questions, fournir des informations, accueillir. C'est elle qui s'est occupée de la rédaction du dossier de presse envoyé à la presse locale, elle a été le lien avec la presse. Elle s'est montrée compétente pour rédiger un questionnaire aux participants et en faire la synthèse et l'analyse.

Par ailleurs, sur la durée de son service civique (8

mois), elle a organisé et animé un cycle de débats qui ont rencontré un réel intérêt, tout particulièrement auprès de jeunes gens haïtiens vivants en France que le CHF rencontre plus difficilement. Son réseau inter-haïtien a très bien fonctionné et à créer de nouveaux liens pour le collectif. Ces soirées qu'elle avait regroupées sous le titre « Ayi'ti koze sou...! » ont abordé des thèmes divers :

- Engagement citoyen et développement,
- Homosexualité et transgenre en Haïti, leurs rapports avec le Vaudou : soirée avec Anne Lescot autour du film « Des hommes et des Dieux »,
- Situation des femmes en Haïti, entre tradition et modernité, avec l'aide active de Reynold Henrys,
- « Deported » sur les Haïtiens vivants aux Etats-Unis et qui, objets de condamnations, sont renvoyés en Haïti où ils n'ont plus aucun lien,
- Identité et migration : État Civil en Haïti.

Elle a également fait une intervention en milieu scolaire en animant un jeu-parcours sur les difficultés des migrants haïtiens pour obtenir un visa français et enfin, last but not least, elle a assisté Reynold Henrys dans son cours de créole, en préparant des documents mais

aussi, dit-elle en riant, en apportant l'agrément de sa connaissance des mots et expressions nouvellement nés en Haïti, ainsi que Reynold le lui avait expressément demandé.

EN CONCLUSION

Les fruits ont été bons pour le CHF, notamment par un contact neuf avec la diaspora qui sera à développer. Céline et Maïa qui repartent en mission en Juin retrouveront Bettina avec plaisir. L'expérience réussie donnera peut-être au CHF l'envie de relancer un jour un autre Service Civique Haïti-France.

Pour Bettina aussi le bilan est positif : elle a développé ses capacités de créativité, ses dons pour le relationnel et ses capacités d'analyse et de synthèse. Elle a rencontré des gens de la diaspora et rentre avec la volonté d'aider les haïtiens à construire des projets en Haïti pour Haïti. Elle a noué des liens avec des étudiants français en développement à l'IEDS/Université Panthéon Sorbonne (qui suivaient les cours de créole). Ils iront travailler en Haïti, Bettina reviendra peut-être, elle l'espère, faire une année complémentaire de formation dans cet Institut.

Bonne route Bettina et merci !

VU DANS LA PRESSE ET L'EDITION

Haïti Mémoire et Culture – Le drapeau d'Haïti

Une certaine légende, et la plupart des livres d'histoire d'Haïti la véhiculent, veut que le drapeau haïtien ait été créé dans un moment digne de l'épopée. Selon une vieille croyance, lorsque la légende est plus belle que la réalité, c'est la légende que l'on retient.

En 1803, les anciens esclaves combattaient les troupes expéditionnaires françaises avec pour bannière le drapeau français. Aux yeux des Noirs, le drapeau tricolore évoquait l'union des Blancs, des Mulâtres et des Noirs, dans la colonie. Au congrès de l'Arcahaie, le 18 mai 1803, le général Dessalines, Noir, et le général

Pétion, Mulâtre, voulurent symboliser le pacte entre Noirs et Mulâtres contre les Blancs. Dessalines arracha le blanc du fanion et fit coudre côte à côte le bleu et le rouge. Ainsi était né le drapeau bicolore de la future Haïti.

Après l'Indépendance, le bleu fut remplacé par le noir. En 1807, Pétion, devenu président, rétablit le bleu et disposa les bandes horizontalement.

Un siècle et demi après, Duvalier opta pour le noir et rouge. La constitution de 1987 a depuis réhabilité les anciennes couleurs.



Le Nouvelliste – 04/05/17 – Le gouvernement doit-il décréter l'état d'urgence ? Par Lemoine Bonneau

Sept ans après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, pourquoi le Parlement n'a-t-il jamais proposé

une loi sur la construction ? Que font les commissions des Travaux publics des deux chambres ? Ces

commissions doivent avoir à leur disposition des consultants qui effectuent quelles activités ? Sept ans après, beaucoup de maisons ont été construites dans les mêmes conditions de l'avant-12 janvier. Si le Parlement avait voté une loi qui imposait les

conditions pour construire, il n'y aurait pas toutes ces constructions anarchiques. A quand la convocation du ministre de l'Environnement par le Sénat sur la situation environnementale du pays ?

L'ACTUALITE DU COLLECTIF HAITI DE FRANCE

Retour sur l'assemblée Générale, un temps de rassemblement et d'échanges essentiel au réseau

Le 13 mai dernier, le CHF vous invitait à son Assemblée Générale à Paris. Nous étions une quarantaine de participants, et l'assemblée était représentée par 33 associations et 17 membres individuels. Ce fut l'occasion de partager des perspectives et la vision collective du réseau, en discutant notamment de la question de la représentation du CHF en Haïti et de la dynamique autour du projet COMOSEH, un projet pilote et fédérateur au sein du réseau pour la modernisation de 30 écoles en Haïti. Cette rencontre a également été

marquée par l'élection du nouveau Conseil d'Administration, désormais composé de 18 membres, dont 4 nouvelles énergies : Fabien Cohen de l'association France Amérique Latine, Reynold Henrys, ancien membre du comité de rédaction NIH et professeur de créole, Wilsonn Labossière, bénévole pour le Centre de Ressources en ligne, et Magali Lavirotte du Cefrepade. Ces nouvelles dynamiques se retrouveront le 9 juin prochain pour la première réunion du Conseil d'Administration, qui élira son bureau et son Président !



Des évolutions dans la vie associative du CHF

L'été arrive et, avec lui, son lot de départ en vacances. C'est ainsi que Sara Machtou, volontaire en service civique au CHF depuis le mois d'octobre, termine sa mission sur le Centre de Ressources cette semaine. Encore étudiante, nous lui souhaitons de la réussite pour la suite de sa scolarité et la remercions pour sa bonne humeur !

Reynold Henrys, professeur de créole du CHF a choisi, en ce mois de mai 2017, de mettre fin à sa contribution

au comité de rédaction de NIH au profit de son engagement au sein du Conseil d'Administration. On le remercie vivement pour sa participation active à la dynamique de groupe, son esprit critique et nous saluons sa passion de l'écriture ! Malgré nos regrets à le voir partir, nous sommes certains que son engouement et son implication seront très utiles au Conseil d'Administration. Nous lui souhaitons une fructueuse collaboration !

Nouvelles Images d'Haïti est un bulletin du Collectif Haïti de France - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris
Comité de rédaction : Michèle BABINET, Stéphanie BARZASI, Edwinn COULANGES, Gislène DELEAU,
Geneviève GREVECHE-LERAY, Rita JACQUES, Bernard LERAY-GREVECHE, Elisabeth MERARD.
Directeur de publication : Paul VERMANDE.

Tél : 01 43 48 31 78 / comiteredaction@collectif-haiti.fr/ www.collectif-haiti.fr